



**AVENIRS 2**

**SAISON 2018 - 2019**

ENCADREMENT : C. LEBON et Q. COTON

NOMBRE SEANCES HEBDOMADAIRES "PROPOSEES" et "OBLIGATOIRES" : 3

HORAIRES DES SEANCES:

Mardi et Vendredi de 17h30 à 19h00

Mercredi de 17h00 à 19h00

AGES CONCERNES : Filles nées 2009 - 2010 - 2011 et Garçons nés 2008 - 2009 - 2010

TEST D'ENTRÉE DANS LE GROUPE : sur décision de l'entraîneur. Le maintien dans ce groupe sera remis en cause à chaque vacance scolaire. Si non respect des présences, de la participation aux compétitions, de l'investissement à l'entraînement, l'enfant pourra être dirigé dans un groupe loisir.

OBJECTIFS : intégrer le groupe AVENIRS 1

COMPETITIONS: "OBLIGATOIRES" sur décision de l'entraîneur.

VACANCES SCOLAIRES : stage "OBLIGATOIRE" sur décision de l'entraîneur.

MATERIEL OBLIGATOIRE : (en vente à la boutique du club)

1 bonnet du club - 1 petite planche - 1 petit pull-boy - 1 paire de palmes courtes - 1 tuba frontal

POUR TOUTES ABSENCES :

DEBUT DES COURS : lundi 17 septembre 2018

PIECES NECESSAIRES POUR INSCRIPTION :

- ✓ Un certificat médical de moins de 3 mois **sauf si inscrit en 2017/2018 certificat valide 3 ans**
- ✓ 1 photo d'identité
- ✓ A télécharger sur notre site internet [www.cnantibes.com](http://www.cnantibes.com) ou à retirer au bureau du club :
  - La fiche "Licence"
  - La fiche "autorisation parentale pour mineur"
- ✓ Le règlement de la cotisation 375€ par chèque (ordre CNA) ou espèce.

Reconnais avoir pris connaissance du règlement de cette fiche de groupe :

A Antibes le :

Signature (père, mère, tuteur légal)